



Union Sportive de l'enseignement du Premier degré

22, Rue A. Marty - BP. 21065 - 11870 Carcassonne Cedex / Tél. 04 68 11 43 18 / Fax. 04 68 72 60 22 usep@ligue11.org /

FÉDÉRATION AUDE

la ligue de l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

FAOL/USEP AFFILIATION 2017/2018

A RETOURNER à : COMITE DEPARTEMENTAL U.S.E.P.
BP. 21065 - 11870 CARCASSONNE CEDEX

ASSOCIATION :

N° D’AFFILIATION : 11

INTITULE EXACT :

ECOLE(S) CONCERNEE(S) PAR CETTE AFFILIATION (R.P.I./REGROUPEMENT/AUTRES) :
.....

ADRESSE SIEGE : (où sera envoyée la correspondance)

CODE POSTAL : TEL : Email : SITE INTERNET ou BLOG:

NOM et Prénom du CORRESPONDANT ADULTE : NOM et Prénom du DELEGUE ENFANT :

	Nom	Prénom	Adresse	E-mail	Téléphone/Fax
Président					
Secrétaire					
Trésorier					

Nombre d'enfants affiliés dans l'association d'école	Taux individuel d'affiliation par enfant	Taux individuel d'affiliation par adulte (minimum 2 par classe)	Adhésion fixe pour une association	Chaque classe affiliée à l'Usep bénéficiera d'un remboursement des transports selon le taux suivant					
				RIE 1	RIE 2	RIE 3	Rencontre de circonscription 1	Rencontre de circonscription 2	Rencontre départementale (Hors Temps Scolaire)
1 à 25	6,08 euros	15,15 euros	20,45 euros	0%	50%	100%	50%	50%	100%
26 à 50	5,83 euros								
51 à 75	5,58 euros								
76 à 100	5,33 euros								
Supérieur à 100	5,08 euros								

En consultant les tarifs ci-dessus merci de compléter votre tableau d'affiliation ci-dessous :

		TOTAL
Nombre d'enfants affiliés dans l'association d'écolex.....€
Nombre d'adultes affiliés dans l'association d'écoleX15,15 €
Adhésion fixe pour une association	20,45 €	20,45 €
		TOTAL GENERAL :.....€

REPARTITION DES EFFECTIFS:

<i>Renseignements obligatoires</i>					
Nombre d'adhérents enfants par catégorie	Filles	Garçons	Nombre d'adhérents adultes par catégorie	Femmes	Hommes
Maternelle			Enseignants titulaires		
Elémentaire			Enseignants stagiaires		
Etablissement spécialisé			Parents, moniteurs, ...		
Total			Total		

A LIRE, DATER ET SIGNER OBLIGATOIREMENT PAR LE PRÉSIDENT

Dans le cadre du système déclaratif en vigueur qui contractualise la relation assurance entre l'APAC et l'association USEP, il est vivement conseillé de compléter la fiche diagnostic spécifique APAC/USEP.

Par ailleurs, la fiche diagnostic reste nécessaire pour la validation de vos assurances concernant les activités hors temps scolaire, telles que -accueil de loisirs, activités péri-scolaires, activités avec accueil de public (bals, kermesses), dispositifs d'accompagnement scolaire, etc. **En tout état de cause, aucune attestation d'assurance (exemples : occupation de locaux occasionnels, responsabilité civile d'une action) ne pourra être délivrée par les services de l'APAC en l'absence du retour de cette fiche diagnostic dûment remplie.**

L'affiliation à la Ligue de l'enseignement permet à l'association USEP ou à l'association scolaire de bénéficier gratuitement de la « MULTIRISQUE ADHERENTS ASSOCIATION » de l'APAC garantissant la responsabilité civile de l'association personne morale, ses risques divers, la Responsabilité Civile et l'Individuelle Accident de ses adhérents.

J'atteste :

- *accepter les conditions d'affiliation et avoir pris connaissance de la notice descriptive d'assurance qui m'a été remise,*
- *avoir noté que les garanties d'assurance prendront effet au plus tôt le jour de réception du dossier d'affiliation par la Délégation départementale.*

Date et signature du Président de l'association : le _____, Signature

A noter : Au-delà des activités USEP en temps scolaire ou hors temps scolaire, la carte péri-scolaire est un véritable passeport assurance qui couvre l'enfant dans les activités et manifestations péri-scolaires extérieures à l'école si elles s'inscrivent dans le projet pédagogique de l'établissement et si elles sont matérialisées par un contrat éducatif local ou une convention de partenariat.

Si leur effectif correspond à l'effectif de l'établissement, celui-ci bénéficie sur simple demande du directeur, sans cotisation supplémentaire, de la garantie « contrat d'établissement » pour l'ensemble des activités à l'intérieur et à l'extérieur de cet établissement : responsabilité civile, assistance juridique, accidents corporels, biens des personnes et assistance aux personnes.

REGLEMENT :

Selon le montant total, libellez votre chèque à l'ordre de : Comité Départemental Usep Aude

et renvoyez-le accompagné des documents demandés (Feuilles : adhésion et bordereau de licences adultes) sans oublier les signatures !

Merci!

MODE DE REGLEMENT:

* CHÈQUE BANCAIRE OU POSTAL

* MANDAT ADMINISTRATIF

DELAIS D'ENCAISSEMENT :

* IMMEDIAT

* 1 MOIS APRÈS RÉCEPTION

Fait à, le :

Signature et cachet (si possible)